

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-27

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 0

Votants : 12

L'an deux mil dix-sept

Le 6 juillet à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 28 juin 2017

OBJET : SÉDI – RENFORCEMENT POSTE TRAMOLE – OPERATION 16-709-512

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT

EXCUSES : Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

ABSENT : Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Arnaud DUCELLIER FAUVY

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande a été faite au Syndicat Energies de l'Isère-SEDI, pour le renforcement du poste Tramolé. Le dossier s'articule en deux points :

1. Travaux sur réseau de distribution publique d'électricité

Après étude le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 215 501 €
- Le montant total des financements externes s'élèvent à : 215 501 €
- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 0 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de :

- **Prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif ;**
- **Prendre acte de la contribution correspondante au SEDI ;**

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré **et à l'unanimité**,

PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : 215 501 €
- Financements externes : 215 501 €
- **Participation prévisionnelle : 0 €**
(frais SEDI + contribution aux investissements)

PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

- Paiement en 3 versements : acompte de 30%, acompte de 50%, puis solde) : 0 €

2. Travaux sur réseau France Télécom

Après étude le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 19 707 €
- Le montant total des financements externes s'élèvent à : 5 780 €
- La participation aux frais du SEDI s'élève à : 901 €
- La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 13 026 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux il convient de :

- **Prendre acte du projet présenté et du plan de financement définitif ;**
- **Prendre acte de la contribution correspondante au SEDI ;**

Le conseil municipal ayant entendu cet exposé, après en avoir délibéré **et à l'unanimité**,

PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

- Prix de revient prévisionnel : **19 707 €**
- Financements externes : **5 780 €**
- **Participation prévisionnelle :** **13 927 €**
(frais SEDI + contribution aux investissements)

PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :

- Paiement en 3 versements : acompte de 30%, acompte de 50%, puis solde) : **13 026 €**

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Certifié exécutoire